



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale  
de la Protection des Populations  
Service santé, protection animales et environnement**

## Conduite à tenir lors de mortalités anormales d'oiseaux de la faune sauvage en **niveau de risque élevé**

Dans le contexte de l'Influenza aviaire hautement pathogène qui sévit actuellement en Europe et sur le territoire national tant dans la faune sauvage que dans les élevages et les basses-cours contaminées par celle-ci, **les mortalités anormales chez les oiseaux sauvages peuvent être le signe de la présence de cette maladie.**

Lorsque des mortalités aviaires sont signalées, il convient de contacter, selon le site de découverte (cf carte ci-dessous), soit le **service interdépartemental de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)**, soit la **Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France (FICIF)**, qui se chargeront de collecter les cadavres et de faire réaliser les analyses nécessaires.

Procédure opératoire :

En risque élevé, tout cadavre d'oiseau appartenant à l'une des familles suivantes doit systématiquement être signalé à la FICIF ou à l'OFB :

- Anatidés : cygne, canard, oie
- Laridés : mouette, goéland, sterne, ...
- Rallidés : poule d'eau, foulque, râle, ...
- Ardéidés : héron, aigrette, butor, ...
- Corvidés : corbeau, corneille, pie, chouca, ...
- Limicoles : échasse, avocette, vanneau, courlis, ...
- Rapaces : buse, faucon, balbuzard, ...

<b>FICIF</b>	<b>OFB</b>
01 34 85 33 00	01 30 90 64 85
<a href="mailto:contact@ficif.com">contact@ficif.com</a>	<a href="mailto:sid78-95@ofb.gouv.fr">sid78-95@ofb.gouv.fr</a>

### **DDPP du Val-d'Oise**

Immeuble le Modem  
16 rue Traversière  
CS 202508  
95035 CERGY-PONTOISE Cedex

Tél : 01 34 25 45 00

[ddpp@val-doise.gouv.fr](mailto:ddpp@val-doise.gouv.fr)

Ouverture du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

Le numéro d'astreinte de la DDPP, joignable du vendredi soir au lundi matin, est le 06 45 37 74 65

# Zone d'intervention des deux structures partenaires du réseau SAGIR en cas de suspicion d'IAHP (2024-2025)



**OFB**

**FICIF**

